

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de SAINTE SABINE SUR LONGEVE
Jeudi 9 novembre 2023

Personnes présentes :

- Mmes Charron, Gautier, Gevresse, Potier, représentantes des parents d'élèves
- M Fouchard, Maire de la commune
- Mme Regnaud, conseillère municipale
- M Sénégon, conseiller municipal
- Mmes Bolival, Jardin, Jupin et M Tiphangne, enseignants
- Mme Geslin, directrice

Début à 18h.

I Présentation.

● **RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).**

Cette année, deux membres du RASED interviennent sur l'école :

- Mme Stéphanie Martinier, psychologue Education nationale
- Mme Marina Grondin, maîtresse E

L'enseignante E assure une aide spécialisée sur les apprentissages scolaires. Elle peut intervenir dans la classe avec l'enseignant ou bien elle peut prendre l'élève en petit groupe en dehors de la classe.

L'enseignante G assure une aide spécialisée à dominante relationnelle. Il n'y a pas d'intervention de type G sur l'école et les environs faute de poste ouvert. Son intervention ne peut être que très ponctuelle.

Les enseignantes peuvent faire des demandes pour des élèves auprès du réseau avec l'accord des familles.

Les parents qui le souhaitent peuvent contacter la psychologue en demandant les coordonnées auprès de l'enseignant de leur enfant.

La Mairie participe financièrement chaque année au fonctionnement du RASED.

- Concernant les effectifs, il y a actuellement 97 élèves dans l'école.

- Effectifs des classes pour l'année scolaire 2023-2024

10 PS + 17 MS = 27

10 GS + 8 CP = 18

17 CE1 + 9 CE2 = 26

13 CM1 + 13 CM2 = 26

Il est attendu 9 élèves de PS pour la rentrée 2024.

II Lecture et adoption du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole. Il apparaît un nouvel élément concernant la protection des élèves : le traitement des situations d'intimidation scolaire dans le cadre du harcèlement scolaire. Tous les parents, élèves et enseignants doivent le signer. Il passera prochainement dans le cahier de liaison.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur pour les nouvelles familles dans l'école et devra être signée par les parents également.

III Sécurité.

Un test d'évacuation incendie a été effectué le 19/09/2023. Il a donné satisfaction.

Présentation et Adoption du PPMS.

Un exercice lié au PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sécurité) concernant une intrusion a été effectué le mardi 10 octobre dans l'après-midi. Chaque enseignant a expliqué à ses élèves le motif du confinement ou

d'évacuation en fonction de l'âge des enfants. L'exercice s'est correctement déroulé. Le comportement des élèves était très adapté aux consignes. Il reste cependant à améliorer l'intensité du signal d'alarme. Il existe 2 PPMS, l'un concernant l'attentat-intrusion, l'autre concernant les risques naturels majeurs.

Les mesures de sécurité concernant **le plan Vigipirate** demandent de bien respecter les horaires de l'école. Une infographie est affichée sur le panneau de l'école.

IV Informations sur l'organisation pédagogique de l'école.

● **LSU / Livret scolaire**

Le LSU (Livret Scolaire Unique) est un livret qui va suivre les élèves du CP à la 3ème. Il sera remis aux familles au mois de janvier et au mois de juin.

Le carnet de suivi des apprentissages est mis en place en maternelle et sera remis aussi en janvier et juin.

● **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** sont mises en place. Les APC sont proposées de 16h15 à 17h. Les jours concernés (lundi, mardi ou jeudi) sont précisés sur les feuilles individuelles. Elles permettent de reprendre des notions travaillées en classe avec les élèves dans des groupes restreints.

● **Evaluations nationales CP-CE1-CM1.** Des rendez-vous sont proposés à chaque famille pour prendre connaissance des résultats de leur enfant. Pour les élèves de CP, des évaluations nationales seront de nouveau réalisées en janvier.

● L'école pourra proposer **des stages de réussite** aux élèves qui rencontrent des difficultés en mathématiques et en français. Ces stages ont lieu lors de vacances scolaires et peuvent être organisés dans les écoles des alentours.

● **Echange de service** pour les classes de GS-CP et CE1-CE2. Mme Bolival vient faire l'anglais chez les CE1-CE2 pendant que Mme Jupin fait l'EPS avec les GS-CP.

● Toutes les enseignantes ont proposé **une réunion de classe** en ce début d'année.

V Actions de prévention contre le harcèlement.

● La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire entre élèves sont les priorités du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et de tous les lycées à partir de la rentrée 2023. Un protocole adapté est déployé dans notre circonscription concernant notre école. Ce protocole est mis en œuvre pour traiter des situations d'intimidation. Toutes les familles recevront ce protocole par mail.

Le questionnaire sur le harcèlement à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 sera passé avant le 15 novembre.

L'équipe enseignante reste à l'écoute des familles et est disponible pour répondre aux questions.

● Tous les élèves en fonction de leur âge seront sensibilisés aux intimidations scolaires. Des activités sur les compétences psycho-sociales sont proposées tout au long de l'année.

VI Projets et activités au sein de l'école.

● Les enseignants ont la possibilité d'emprunter des livres à **la bibliothèque de la commune** pour leur classe. L'équipe enseignante remercie les bénévoles de l'association Bouquins et Cie.

● Avec l'association Bouquins et Cie qui prend en charge le point lecture de la commune, deux projets sont mis en place. Les CE1-CE2 participeront à des ateliers de lecture autour des albums du loup en avril. Les CM1-CM2 créeront des affiches sur des personnages célèbres et feront deviner leur personnage mystère au mois de février. Les enseignantes remercient les bénévoles de l'association pour leur collaboration dans ce projet et pour l'achat de livres.

- La 9^{ème} édition de la semaine académique de la maternelle intitulée "Bien dans mon corps, bien dans ma tête. Prêt pour apprendre et grandir à l'école maternelle", se déroulera **du 27 novembre au 1er décembre 2023**. La classe de PS-MS participe à la **Semaine de la Maternelle** et proposera des ateliers sur ce thème avec des invitations faites aux parents sur 2 matinées pour animer certains ateliers.

- Lors de cette semaine sur le thème du bien-être corporel et mental, les 4 classes recevront **Valérie Hitoto** qui a écrit des livres pour petits et grands sur les émotions et les compétences psycho-sociales. Il y aura de moments de lecture et d'échanges.

- Les GS-CP feront **la fête des 100 jours d'école**.

- Les enseignantes avec le conseiller pédagogique EPS organiseront pour les 4 classes au terrain de loisirs **des Olympiades**.

- L'école participera à **des rencontres sportives** organisées par le conseiller pédagogique EPS :

- PS-MS : danse contemporaine en juin
- GS-CP et CE1-CE2 : orientation en mai
- CM1-CM2 : orientation en juin

- **Les cours de natation reprendront à la piscine de Coulaines pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2** le vendredi matin du 15 décembre au 29 mars.

Les enseignantes remercient les parents qui se rendent disponibles pour aider à l'accompagnement. La municipalité prend en charge le coût du transport en car et les entrées de piscine.

- Grâce à **la Maison de la Musique de Sillé le Guillaume**, Jennifer Kreis, intervenante musique, est présente tous les lundis après-midis pour les 4 classes d'octobre à fin janvier. Une découverte des instruments symphoniques et du monde est réalisée.

- **Cérémonie du 11 novembre** : les élèves de CM1-CM2 étudient cette période et sont invités à la cérémonie.

- Le vendredi 15 décembre, le Point lecture propose aux élèves de l'école **un spectacle de fin d'année** dans la salle polyvalente.

- Le vendredi après-midi 22 décembre, les 4 classes se rendront au Mans pour assister à **un spectacle « Le pique-nique magique »** de la Flambée. L'APE finance les entrées et le transport.

- Les élèves recevront **une formation aux premiers secours** adaptée en fonction des âges. L'Usep se déplacera dans l'école le jeudi 11 janvier. Cette journée viendra compléter les séances sur ce thème.

- L'école organisera le jeudi 15 février **Carnaval**.

- L'école a demandé à participer aux **Scientonautes**. Il s'agit d'une exposition en partenariat avec la Cité des sciences de Paris. Des modules sur le thème de l'eau seront proposés.

- Les enseignantes de CE1-CE2-CM1 et CM2 sont en attente des devis pour une sortie.

- Les PS-MS-GS et CP se rendront **au domaine de Pescheray** le lundi 10 juin.

- **La fête de l'école** se déroulera le dimanche 30 juin.

VII Locaux et travaux.

- Des achats de chaises pour les CP et un tapis ont été faits.

- Les ordinateurs de la malle ont été mis à jour.

- Nouvel aménagement du terrain de loisirs avec la création du City stade. Les classes peuvent de nouveau s'y rendre.
- Une tranchée a été réalisée devant la classe des GS-CP afin de permettre une meilleure évacuation de l'eau.
- Le portail bleu sera revu pour son ouverture automatique.
- Double de la clé de la porte de l'escalier et réparation. La commune a prévu de changer la porte vitrée d'accès à l'escalier.

VIII Questions des parents d'élèves.

Les représentantes de parents d'élèves souhaitent aborder le périscolaire (cantine et garderie).

La municipalité avait fait passer un mot dans le cahier de liaison pour informer de la mise en place des billets de comportement. Cela faisait suite à des manquements aux règles de vie de la cantine. Il est nécessaire de mettre un cadre et d'en avertir les parents.

Les représentantes de parents d'élèves souhaiteraient qu'une réunion soit possible pour établir les règles du périscolaire. Monsieur le Maire est favorable à cette idée et invite les parents qui le souhaitent à venir à la cantine.

A la garderie, beaucoup de jeux de société et d'activités manuelles sont proposés. Des jeux nouveaux sont achetés chaque année.

Le 2ème conseil d'école aura lieu le mardi 26 mars 2024 à 18h.

Les questions devront être transmises pour le 12 mars.

Le 3ème conseil d'école aura lieu le mardi 18 juin 2024 à 18h.

Les questions devront être transmises pour le 4 juin.

Fin du conseil à 19h45.